

Les bouteilles de l'Aven d'Orgnac vendues aux enchères



Un millier de bouteilles de vins en IGP Ardèche et AOP Côtes-du-Vivaraïis élevées sous terre ont fait l'objet d'une première vente aux enchères au profit de quatre associations de défense et de promotion du patrimoine ardéchois.

Elle était particulièrement attendue cette vente aux enchères déjà reportée deux fois pour cause de covid. Parmi le millier de bouteilles proposées en plus de 120 lots de 2 à 12 unités, de 75 cl ou en magnums, des vins qui avaient passé de 1 à 3 ans dans l'Aven d'Orgnac sur le plateau calcaire des gorges de l'Ardèche, à 50 m sous terre dans l'obscurité complète, à une température constante de 12°C avec un taux d'humidité entre 95 et 100 %. Elles avaient été remontées fin octobre de la grotte par 150 bénévoles faisant, en chantant, une chaîne humaine le long des 107 marches. 16 000 bouteilles ont ainsi été entreposées dans ces conditions extrêmes depuis le millésime 2015. Celles mises en vente ce week-end étaient les dernières bouteilles du côtes-du-vivaraïis Grand Aven 2016 et les premiers magnums de 2019 remontés pour l'occasion, les Ardèche 100% syrah de la cuvée Terra Helvorum 2015 et 2017 et le viognier Vendanges d'Octobre, un Ardèche 2019 embouteillé en magnum pour l'événement. « Les vins élevés dans la grotte sont moins sur la puissance et davantage sur le fruit et la fraîcheur d'autant qu'ils sont restés sous terre plus longtemps que prévu à cause de la crise sanitaire, a commenté en préambule le MOF (Meilleur Ouvrier de France) Fabrice Sommier, qui avouait un coup de coeur pour les magnums de Grand Aven 2019 et surtout de viognier, « *une vraie gourmandise* ».



Quatre associations bénéficiaires

La vente était organisée et animée dans la salle des fêtes d'Orgnac l'Aven petit village du sud Ardèche par les commissaires priseurs, père & fille, de Baron Ribeyre & Associés, maniant le marteau à l'hôtel Drouot à Paris mais surtout originaires du cru. Les 120 lots ont rapporté près de 27 000 € qui iront à quatre associations de défense et de promotion du patrimoine ardéchois, après déduction des frais de la vente. Les bénéficiaires étaient l'association pour les victimes du séisme du Teil et des communes environnantes en novembre 2019, Elips, Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche qui oeuvre pour la préservation des terrasses et des murets de la région, Landestini qui participe à l'éducation des jeunes pour l'alimentation durable et la préservation de l'environnement, et enfin Aluna qui mobilise un millier de bénévoles pour organiser en juin prochain le festival de musique des gorges de l'Ardèche. Dans la salle, une soixantaine d'acheteurs potentiels, élus, représentants des institutions locales, de la grande distribution, des sommeliers, des présidents et directeurs de caves, des chefs d'entreprises... et quelques acheteurs en ligne. « *C'est une première plutôt encourageante et qui a vocation à devenir une manifestation annuelle, même si nous réfléchissons à un changement d'organisation et de date un peu plus tôt dans l'automne* », a commenté Philippe Dry.

10 000 bouteilles sous terre [Les Vignerons Ardéchois ont investi il y a six ans](#) 100 000 € pour aménager une vinothèque dans un tunnel de l'aven d'Orgnac. Depuis plus de trois ans, 16 000 bouteilles y ont été entreposées dans des cavités de la roche et des racks en métal, à l'abri derrière une porte en acier corten, au-dessus d'époustouflantes cathédrales naturelles. Le site, découvert en 1935, jamais habité ni par les hommes ni par les animaux, a été classé Grand Site de France. « *Nous voulions évaluer le potentiel de garde des vins élevés dans ces conditions mais à l'époque du renouvellement du label pour la troisième fois, les aménagements ont impliqué une grande vigilance, notamment en ce qui concerne les matériaux*, précise Philippe Dry, directeur des Vignerons Ardéchois qui a travaillé avec Stéphane Tocino, spéléologue devenu gardien du temple souterrain et de la cave. *Nous n'avons pu utiliser que du verre, du fer et du liège, surtout pas de bois ou de tonneau afin d'éviter que les moisissures et champignons ne se développent et attaquent les concrétions* ». Chaque année, l'union coopérative qui représente un millier de familles, 6000 ha de vignes et environ 80 % de la production viticole d'Ardèche, descend quelques centaines à quelques milliers de bouteilles dans l'Aven d'Orgnac.





Photo : F. Hermine

